RCS : ANTIBES
Code greffe : 0601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANTIBES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00526
Numéro SIREN : 333 313 690
Nom ou dénomination : ABC

Ce dépôt a été enregistré le 21/09/2015 sous le numéro de dépôt 3449

audit méditerranée

EXPERTISE COMPTABLE

RCS ANTIBES 333 323 690

EXPERTS COMPTABLES DPE & COMMISSAIRES AUX COMPTES

PHILIPPE LUCCHESI
JEAN-FRANÇOIS CABANE
YVES MAURER
JEAN-CLAUDE MOREL
CYRILLE VERRIÈRE
AGNÈS LEFEBVRE
JEAN-PHILIPPE LUCCHESI

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
30 JUIL. 2015
D'ANTIBES

SAS ABC

1725 Route Départementale 6007

Bâtiment le "Krystal"

06270 VILLENEUVE LOUBET

Bilan et annexes arrêtés au

31/12/2014

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

1 BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2015

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : **SAS ABC**

Adresse de l'entreprise : 1725 Route Départementale 6007 06270 VILLENEUVE LOUBET

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 3 3 3 3 1 3 6 9 0 0 0 0 2 1

Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2		Exercice N, clos le, 31122014 Net 3	N-1 31122013 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES — Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement*	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	35 905	AG	35 712	193	
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES — Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	241 570	AU	206 091	35 478	32 303
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) — Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	2 744	BI		2 744	2 744
	TOTAL (II)	BJ	**280 219**	BK	**241 803**	**38 415**	**35 047**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS * — Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CREANCES — Clients et comptes rattachés (3) *	BX	936 206	BY	305 907	630 299	493 920
	Autres créances (3)	BZ	121 409	CA		121 409	136 387
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS — Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	250 000	CE		250 000	620 388
	Disponibilités	CF	270 005	CG		270 005	67 084
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	4 827	CI		4 827	2 798
	TOTAL (III)	CJ	**1 582 446**	CK	**305 907**	**1 276 539**	**1 320 577**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**1 862 665**	1A	**547 711**	**1 314 954**	**1 355 624**

certifié conforme

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 2 744 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

2 BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2015

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise **SAS ABC** — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 38 000)	DA	38 000	38 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	3 800	3 800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	240 000	40 000
	Report à nouveau	DH	25 540	198 284
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**24 079**	**27 256**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**331 419**	**307 340**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		26
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	75 410	820
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	545 508	694 222
	Dettes fiscales et sociales	DY	362 616	353 216
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**983 534**	**1 048 284**
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**1 314 954**	**1 355 624**

RENVOIS

(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	983 534	1 048 284
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		26

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

3 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2015

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : **SAS ABC** — Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	1 669 997	FH		FI	1 669 997	1 671 517
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**1 669 997**	FK		FL	**1 669 997**	**1 671 517**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	6 875	63 024
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 492	13
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**1 678 364**	**1 734 554**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	824 890	832 142
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	23 724	15 711
	Salaires et traitements *					FY	533 591	556 450
	Charges sociales (10)					FZ	224 310	242 849
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	15 161	17 686
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	35 016	54 104
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	331	17
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**1 657 025**	**1 718 959**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**21 339**	**15 595**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	7 544	18 942
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	**7 544**	**18 942**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	341	399
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**341**	**399**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**7 203**	**18 543**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**28 542**	**34 138**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2015

Désignation de l'entreprise **SAS ABC** — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	120	1 627
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**120**	**1 627**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**(120)**	**(1 627)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	4 343	5 255
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**1 685 908**	**1 753 496**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**1 661 829**	**1 726 240**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**24 079**	**27 256**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP		
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(9)	Dont transferts de charges	A1	6 875	3 024
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Charges Except. Amendes	120	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Etats financiers au 31/12/2014

ANNEXE COMPTABLE

Annexe au Bilan

Etat exprimé en **euros**

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **1 314 954** euros

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :

 - un total produits de **1 685 908** euros
 - un total charges de **1 661 829** euros

 - dégage un résultat de **24 079** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2014**
- finit le **31/12/2014**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SAS ABC** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de la mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

1. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement de méthode n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

2. REGLES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

- **Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition et dans le respect des règlements CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation du bien, dans le respect des règlements CRC 2002-10 et 2003-07 sur les amortissements et les dépréciations.

Les durées d'utilisation moyenne habituellement retenues sont les suivantes (en années) :

- 1 à 3 : Logiciel
- 5 à 10 : Installations générales, Agencements, Aménagements divers
- 1 à 4 : Matériel de transport
- 1 à 5 : Matériel de bureau
- 3 à 10 : Mobilier de bureau

- **Créances et produits**

Seuls les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable.

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée le cas échéant pour tenir compte du risque de non recouvrement.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

- **Dettes et charges**

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou charges à payer au passif du bilan.

- **Disponibilités et valeurs mobilières de placement**

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'achat. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- **Faits significatifs**

Aucun événement de cette nature n'est à signaler.

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en **euros**	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2014
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour amortissements dérogatoires				
Provisions fiscales implant. étranger avant 1.1.92				
Provisions fiscales implant. étranger après 1.1.92				
Provisions fiscales pour prêts d'installation				
Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Pour litiges				
Pour garanties données aux clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations similaires				
Pour impôts				
Pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur immobilisations des titres mis en équivalence				
Sur immobilisations titres de participation				
Sur immobilisations autres immo. financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	270 891	35 016		305 907
Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**270 891**	**35 016**		**305 907**
TOTAL GENERAL	**270 891**	**35 016**		**305 907**
Dont dotations et reprises - d'exploitation		35 016		
Dont dotations et reprises - financières				
Dont dotations et reprises - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**	31/12/2014	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	2 744	2 744	
Clients douteux ou litigieux	366 005	366 005	
Autres créances clients	570 201	570 201	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 076	1 076	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	11 184	11 184	
Taxes sur la valeur ajoutée	105 886	105 886	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	3 262	3 262	
Charges constatées d'avances	4 827	4 827	
TOTAL DES CREANCES	**1 065 185**	**1 065 185**	

(1) Prêts accordés en cours d'exercice
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

	31/12/2014	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	545 508	545 508		
Personnel et comptes rattachés	55 451	55 451		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	126 869	126 869		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	176 805	176 805		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	3 492	3 492		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	75 410	75 410		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	**983 534**	**983 534**		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques) 75 410

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

11 TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C 2015

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : **SAS ABC** — Néant ☐ *

ORIGINES				AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	198 284		Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB		
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	27 256		Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	200 000	
Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE		
				Autres répartitions	ZF		
				Report à nouveau	ZG	25 540	
TOTAL I	ØF	**225 540**		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	**225 540**	

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	XV	

RENSEIGNEMENTS DIVERS

			Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)	YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier	YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance	YT	531 384	564 803
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)	XQ	74 791	76 765
	- Personnel extérieur à l'entreprise	YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	7 931	(4 024)
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST	210 783	194 598
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	**824 890**	**832 142**
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW	1 704	(5 258)
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)	9Z	22 020	20 969
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	**23 724**	**15 711**
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée	YY	306 257	309 320
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	150 256	132 007
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1, ou modèle 2460 de 2014) *	ØB	519 182	
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS		
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 0 handicapés) : 0	YP	7	9
	- Effectif affecté à l'activité artisanale	RL		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	%	%
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP		- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR

REGIME DE GROUPE *								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2014
Total des Charges à payer		**189 129**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**93 005**
FOURN. FACT.NON PARVENUES	*93 005*	
Dettes fiscales et sociales		**96 123**
FRAIS GRELIN	*754*	
FRAIS CRASSON	*1 580*	
FRAIS ROUILLOT	*396*	
DETTES PROVISIO.POUR CONG	*5 670*	
PERSONNEL AUT.CHARG.A PAY	*44 700*	
AUTR.CHARG.SOC. A PAYER	*39 532*	
CHARGES A PAYER	*3 492*	

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2014
Total des Produits à recevoir		**269 221**
Autres créances clients		**267 289**
CLIENTS PROD.NON ENC.FACT	*267 289*	
Autres créances		**1 932**
INTERETS COUR. A RECEVOIR	*1 932*	

" A B C "

Société par Actions Simplifiée au capital social de 38.000 €
Siège Social : "Le Krystal" - 1725 Route Départementale 6007
06270 VILLENEUVE-LOUBET

R.C.S. ANTIBES 333 313 690

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
30 JUIL. 2015
D'ANTIBES

PROCES-VERBAL
DES DECISIONS ORDINAIRES ANNUELLES
DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 29 JUIN 2015

L'An Deux Mille Quinze,
Le vingt-neuf juin
A 10 heures.

Monsieur Bernard Jean-Philippe CABANE, associé Unique et Président de la S.A.S. "A B C", seul propriétaire des 2.375 actions de 16 € chacune composant le capital de 38.000 € ", dont le siège social est à VILLENEUVE-LOUBET (06270) « Le Krystal » 1725 Route Départementale 6007,

A exposé qu'en sa qualité de Président il a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et pris les décisions suivantes ayant pour objet :

- **Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014,**
- **Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2014,**
- **Questions diverses.**

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique approuve le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014, tels qu'ils ont été établis et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 24.079,00 €.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir constaté qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours des trois exercices précédents, décide d'affecter, comme suit, le résultat bénéficiaire de l'exercice, soit :

• Résultat bénéficiaire de l'exercice		24.079,00 €
• Report à Nouveau 2014	CR	25.540,36 €
		49.619,36 €

• Affectation en « Autres Réserves »	40.000,00 €
• REPORT A NOUVEAU 2015	9.619,36 €
	49.619,36 €

--*-*-*-*-*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique.

Bernard Jean-Philippe CABANE
Président

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	31/12/2014
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		4 827	**4 827**
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**4 827**

ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en **euros**		31/12/2014
Total des produits exceptionnels		
Total des charges exceptionnelles		**120**
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		**120**
PENALITES DIVERSES	*120*	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**(120)**

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2014	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		2 375,00	16,0000	38 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		**2 375,00**	**16,0000**	**38 000,00**

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

Etat exprimé en **euros**	31/12/2014	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
Cadres & professions intellectuelles supérieures		3	
Professions intermédiaires			
Employés		4	
Ouvriers			
TOTAL		7	